

## **Rapport de la commission de gestion de l'association intercommunale SDIS du nord vaudois concernant le Rapport de Gestion 2019.**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du conseil intercommunal,

Les membres sous signés de la commission de gestion se sont réunis le 2 septembre 2020 à Corcelles-près-Concise afin d'étudier le Rapport de Gestion 2019 qui nous a été remis par le CoDir. Nous en avons discuté et élaboré le présent rapport.

### **Rapport de Gestion 2019**

Le rapport de gestion 2019 est similaire au préavis sur les comptes 2019, c'est pourquoi, la commission n'as pas de remarques particulières à formuler concernant ce rapport de gestion.

Néanmoins :

- La commission de gestion relève qu'un audit commandé par l'EM et validée par le CODIR a été réalisée. Nous espérons que les résultats de cet audit permettront d'améliorer la bonne marche du SDIS.
- Nous estimons également que la participation du SDIS aux 40 ans de la place d'arme de Chamblon a été une excellente chose pour le maintien des bonne relations entre ces deux entités.

En conclusion, la commission de gestion recommande au Conseil de l'association intercommunale SDIS du nord vaudois d'adopter le Rapport de Gestion 2019.

Pour la commission de gestion :



Nicolas Perret, Champvent



Pierre-André Tharin, Suscévaz



Patrick Marrel, Ursins



Denis Payot, Corcelles-Concise

Benoît Reymondin, Donneloye

